



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Présidente : Mme FRANCHET
Membres : Mmes FORBIN, QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, BEZIA, LE BOULC'H, LE PRUNENEC, MOZGALA,
RAMACKERS
Excusé : M. EYL

PV du 7 décembre 2021

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- Championnat ou coupe
- Catégorie
- Division et poule
- Numéro du match
- Date

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers et courriels réceptionnés au plus tard à **16h00**, le jour de la réunion.



MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs en respectant l'horaire de réception au district soit 16h00**, le jour de la réunion.

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier.

(Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISES

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Courrier de la Communauté des Communes du Dourdannais en Hurepoix

Fermeture du terrain de Breux Jouy du 20 septembre 2021 au 30 avril 2022.

L'équipe +45 ans de Saint Chéron jouera au stade municipal à Corbreuse.

Courriel de la Marie de Grigny

Le terrain d'honneur Jean Miaud étant en travaux, les rencontres :



Vétérans de Grigny US se joueront à 9h30 sur le terrain synthétique au stade Jean Miaud.
U18 de Grigny US se joueront à 11h sur le terrain synthétique au Parc des sports et Loisirs.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Equipements sportifs fermés les jours fériés suivants :

1^{er} et 11 novembre 2021

25 décembre 2021

1^{er} janvier 2022

Lundi 18 avril 2022

Dimanche 1^{er} et 8 mai 2022

Jeudi 26 mai 2022

Lundi 6 juin 2022

Les vacances de Noël du samedi 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Breuillet

Les terrains de la plaine des sports seront fermés le samedi 11 et dimanche 12 décembre 2021.

Le bureau du Comité Directeur autorise et donne dérogation provisoire jusqu'au 31 mars 2022, au club de St Germain les Arpajon AS d'utiliser le terrain synthétique du Stade Gaston CORNU.

Arrêté Municipal de la Mairie de Wissous

Fermeture du stade Chateau Gaillard du vendredi 19 novembre 2021 au mercredi 3 mars 2022 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Lardy

Fermeture du stade Interco Panserot du 9 décembre 2021 inclus au mardi 14 décembre 2021 inclus.

Courrier de Cœur d'Essonne Agglomération

Fermeture du terrain d'honneur stade Faillu à Egly du 06 décembre au 13 décembre 2021.

Arrêté Municipal de la Mairie de Cerny

Fermeture du stade du 10 au 12 décembre 2021 inclus.

COUPES

A Jouer le 9 Janvier 2022
U18 cadrage avant 1/16 finale

A Jouer le 15 Janvier 2022
U14 1/16 finale

A Jouer le 30 Janvier 2022
SENIORS ESSONNE 1/16 finale
SENIORS DISTRICT cadrage avant 1/8 finale
CDM cadrage avant 1/8 finale



**VETERANS 1/16 finale
U16 1/16 finale**

**A jouer le 6 Mars 2022
+ 45 ans 1/8 finale**

CALENDRIERS

U18 F A 8

Courriel de Verrières le Buisson

demandant l'engagement d'une équipe U18 F A 8.

La Commission engage cette équipe.

La rencontre n° 24178003 VYC 1 / Verrières le Buisson 1 est reportée au 8 janvier 2022.

La rencontre n° 24178011 Orsay Bures FC 1 / Verrières le Buisson 1 est reportée au 22 janvier 2022.

La rencontre n° 2417819 Verrières le Buisson 1 / Ulis CO 1 est reportée au 29 janvier 2022.

HORAIRES PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

Seniors

Pour les demandes d'horaires particuliers à partir de 15 h 30, si accord de la Commission et sous réserve que le club soit doté d'un éclairage conforme aux normes et prescriptions de la FFF et classé par la commission compétente.

Wissous FC

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors évoluant en D5/B auront lieu à 15 h 30.

Accord de la Commission.

FOOT FEMININ

FMI NON PARVENUES DU 20 NOVEMBRE 2021

Problème de serveur rencontré pour la FMI.

U15 F A 8 * Poule A

Ulis CO 1 / Etampes FC 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

U15 F A 8 * Poule B

Morangis Chilly FC 1 / Longjumeau FC 1

Reprise du dossier.

La Commission demande le résultat de la rencontre pour sa réunion du 14 décembre 2021.

FMI NON PARVENUES DU 27 NOVEMBRE 2021



U18 F A 8

Boissy Ss/St Yon 2 / Ulis CO 1

Rectificatif au PV du 30 novembre 2021, il fallait lire : Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 7 décembre 2021.

De ce fait, la Commission demande un rapport aux deux clubs sur non-transmission de la FMI pour sa réunion du 14 décembre 2021.

Longjumeau FC 1 / VYC 1

Rectificatif au PV du 30 novembre 2021, il fallait lire : Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Au vu de la feuille de match et des logs, il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

FMI NON PARVENUES DU 4 DECEMBRE 2021

SENIORS F A 11

Boissy Ss/St Yon 1 / Brunoy FC 1

Lecture du rapport du club recevant.

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match recto et verso au club recevant pour sa réunion du 14 décembre 2021, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI.

U15 F A 8 * Poule B

Longjumeau FC 1 / Grigny US 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

2^{ème} avertissement et amende à Longjumeau FC pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

VYC 1 / Ste Geneviève Sports 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 décembre 2021, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

Match n° 24074535 du 4 décembre 2021

Villabé ETS 1 / Ris Orangis US 1 * U15 F A 8 * Poule C

Lecture de la FMI.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Ris Orangis US.

Amende réglementaire à Ris Orangis.



CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUES DU 5 DECEMBRE 2021

D2/B

Ste Geneviève Sports 3 / Epinay sur Orge SC 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 décembre 2021, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

D3/B

Tremplin Foot 2 / SGSSP 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 décembre 2021, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

TI 72 h du 5 décembre 2021 à jouer le 9 janvier 2022

Vert le Grand US 1 / Trois Vallées FC 1 * D4/B

MNVDB FC 3 / Gif Sfoc 2 * D5/A

TI 72 h du 5 décembre 2021 à jouer le mercredi 19 janvier 2022 à 20 h

Aigle Fertoise 1 / St Michel FC 91 1 * D3/B

TI Feuille de Match du 5 décembre 2021 à jouer le 9 janvier 2021

Evry FC 2 / Palaiseau US 2 * D1. Rapport de l'arbitre. Remerciements.

TI FMI du 5 décembre 2021 à jouer le 9 janvier 2021

St Vrain FC 2 / Janville Lardy ASL 2 * D5/C

Demande de changement de terrain via Footclubs

Verrières le Buisson 1 / Viry Chatillon ES 2 * D1

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

igny AFC 2 / Brétigny FCS 2 * D1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Demandes de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Savigny Foot CO 1 / Evry FC 2 * D1

Savigny Foot CO 2 / Port. Ris Orangis 1 * D3/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.



Demande de changement de date, d'heure et de terrain via Footclubs avec accord des deux clubs

Etampes FC 3 / MNVDB FC 3 * D5/A * Du 12 décembre 2021 au 19 décembre 2021 à 12 h au Complexe sportif Jo Bouillon.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 23554323 du 28 novembre 2021

Epinay Athletico FC 2 / Janville Lardy ASL 2 * D5/C

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du jeudi 2 décembre 2021.

La Commission enregistre la décision de ladite Commission et confirme le résultat acquis sur le terrain :

Epinay Athletico FC : (1 point, 3 buts)

Janville Lardy ASL : (1 point, 3 buts)

Match n° 23553522 du 12 décembre 2021

Massy 91 FC 2 / Itteville-Ballancourt 1 * D3/A

Demande de Massy 91 FC de changement de date et d'heure via Footclubs, refusée par Itteville. Courriel d'Itteville.

Courriel de Massy 91 FC.

La Commission reporte la rencontre au 9 janvier 2021 à 15 h.

Match n° 23751656 du 12 décembre 2021

Aigle Fertoise 2 / Morsang sur Orge FC 2 * D4/A

Arrêté Municipal de fermeture de terrain de la Mairie de Cerny.

La Commission reporte la rencontre au 9 janvier 2022.

Match n° 23751654 du 12 décembre 2021

Lissois FC 2 / Ballainvilliers AS 2 * D4/A

Courriel de Lissois FC.

La Commission reporte la rencontre au 9 janvier 2022.

Match n° 23554364 du 12 décembre 2021

Lissois FC 2 / Soisy sur Seine AS 2 * D5/C

Courriel de Lissois FC.

La Commission reporte la rencontre au mercredi 19 janvier 2022 à 20 h.

Match n° 23554230 du 12 décembre 2021

Villiers sur Orge FC 1 / Wissous FC 2 * D5/B

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération,

nous informant de la fermeture de terrain d'honneur du stade Faillu à Egly.

La Commission reporte la rencontre au 9 janvier 2022.

CHAMPIONNAT CDM

TI 72 h du 5 décembre 2021 à jouer le 9 janvier 2022



So Vertois 5 / Athis-Mons USO 5 * D2

Demande de changement de terrain via Footclubs

Grigny US 5 / Epinay sur Orge SC 5 * D1

Accord de la Commission.

Match n° 23873256 du 5 décembre 2021

Pays Limours ENT 5 / Bergeries AS 5 * D2

Lecture de la FMI.

Lecture du courriel de Bergeries AS.

Dossier transmis à la Commission des Statuts et Règlements.

CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUES DU 20 NOVEMBRE 2021

Problème de serveur rencontré pour la FMI.

D2/A

Ris Orangis US 2 / Vigneux CO 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

D3/B

Lissois-Vert 1 / Fleury 91 FC 3

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

D4/A

Athis-Mons USO 1 / Pays Limours ENT 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

FMI NON PARVENUES DU 4 DECEMBRE 2021

D2/B

Longjumeau FC 1 / Linas Montlhéry ESA 2

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 décembre 2021, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).



La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

D3/A

Plessis Pâté ES 1 / Evry FC 4

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 décembre 2021, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

TI 72 h du 4 décembre 2021 à jouer le 8 janvier 2022

Palaiseau US 2 / ULIS CO 1 * D1

TI FMI du 4 décembre 2021 à jouer le 8 janvier 2022

Jeunesse Etampoise 1 / Longjumeau FC 2 * D4/C

Demande de changement de terrain via Footclubs

Paray FC 1 / Savigny Foot CO 2 * D3/B

Accord de la Commission.

Demandes de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Brunoy FC 2 / Orsay Bures FC 1 * D3/A

Wissous FC 1 / MNVDB-Villejust 1 * D3/A

SGSSP 1 / Igny AFC 1 * D3/B

Accord de la Commission.

Match n° 2352904 du 4 décembre 2021

Bondoufle AMC 1 / Villabé ETS 1 * D2/A

Courriel de Villabé ETS,

nous informant d'une erreur de saisie du score de cette rencontre par l'arbitre.

(Le nouveau score est de 4-0 pour Villabé ETS).

La Commission demande à Bondoufle AMC et à l'arbitre de nous confirmer le score de la rencontre pour la réunion du 14 décembre 2021.

Match n° 23535016 du 4 décembre 2021

Boussy-Quincy FC 1 / Savigny Foot CO 2 * D3/B

Lecture FMI.

Lecture du rapport de l'arbitre. (Remerciements).

La Commission enregistre le 3^{ème} forfait de Savigny Foot CO 2.

Cette équipe est forfait général.

Amende réglementaire à Savigny Foot CO.

Frais d'arbitrage à la charge de Savigny Foot CO (Article 17.1 du Règlement RSG du DEF).



Match n° 23533541 du 4 décembre 2021

Révélation FA 1 / Port. Ris Orangis 1 * D4/C

Reprise du dossier (PV du 30 novembre 2021).

La rencontre a été inversée.

Accord tardif de Port. Ris Orangis.

Le match retour aura lieu le 9 avril 2022 au stade Jean-Louis Moulin n°1 à Evry.

Match n° 23535149 du 11 décembre 2021

Arpajonnais RC 2 / Breuillet FC 1 * D3/C

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération,

nous informant de la fermeture de terrain d'honneur du stade Faillu à Egly.

La Commission reporte la rencontre au 8 janvier 2022.

Match n° 23534888 du 11 décembre 2021

Etampes FC 2 / Evry FC 4 * D3/A

Demande d'Etampes FC de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre le 11 décembre 2021 à 15 h 30.

| |
|------------------------|
| CHAMPIONNAT U16 |
|------------------------|

FMI NON PARVENUES DU 5 DECEMBRE 2021

D3/A

Orsay Bures FC 1 / Boissy Ss/St Yon 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

1^{er} avertissement et amende à Orsay Bures FC pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

D4/B

Montgeron ES 2 / Plessis Pâté ES 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

2^{ème} avertissement et amende à Montgeron ES pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

Demandes de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Etampes FC 2 / Paray FC 1 * D2/A

Savigny Foot CO 1 / Linas Montlhéry ESA 2 * D2/B

Accord de la Commission.

Match n° 23562381 du 12 décembre 2021

Dourdan Sports 1 / Milly Gatinais FC 1 * D2/B

Demande de Dourdan Sports de changement d'heure via Footclubs.



Vu la raison invoquée, la Commission maintient la rencontre à 13 h.

Match n° 23555476 du 5 décembre 2021

VYC 2 / Saclas Méréville US 1 * D3/B

Lecture de la FMI.

Lecture des courriels de VYC et Saclas Méréville US.

Dossier transmis à la Commission des Statuts et Règlements.

CHAMPIONNAT U18

TI 72 h du 5 décembre 2021 à jouer à une date ultérieure

MNVDB-Villejust 1 / Brunoy FC 2 * D3/A

Aigle Fertoise 1 / Linas Montlhéry ESA 2 * D3/B

Demande de changement de terrain via Footclubs

Palaiseau US 2 / Igny AFC 1 * D3/A

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Tremplin Foot 1 / Mennecy CS 1 * D1

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Ulis CO 2 / Milly Gatinais FC 1 * D2/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 23562557 du 12 décembre 2021

Pays Limours ENT 1 / Verrières le Buisson 1

Demande de Verrières le Buisson de changement d'heure via Footclubs.

La Commission ne peut accéder à votre demande sans l'accord du club adverse, club recevant.

CHAMPIONNAT VETERANS

TI 72 h du 5 décembre 2021 à jouer le 9 janvier 2022

Fontenay Vicomte FR 11 / St Chéron ES 11 * D3/B

Vert le Grand US 12 / AOP Corbeil 11 * D3/C

TI 72 h du 5 décembre 2021 à jouer le 20 février 2022

Coudraysien FC 11 / Villabé ETS 11 * D3/B

Demande de changement de terrain via Footclubs

Orsay Bures FC 11 / Massy 91 FC 11 * D2/A

Accord de la Commission.



Match n° 23538235 du 5 décembre 2021

Palaiseau US 11 / Antillais Vigneux 11 * D4/A

Lecture de la FMI.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait des Antillais Vigneux.

Amende Réglementaire aux Antillais Vigneux.

Match n° 23537718 du 12 décembre 2021

Fleury 91 FC 12 / Soisy sur Seine AS 11 * D1

Courriel de Fleury 91 FC demandant le report de la rencontre.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

La Commission programme la rencontre au 9 janvier 2022.

+45 ANS

TI 72 h du 5 décembre 2021 à jouer le 9 janvier 2022

MNVDB FC 8 / Massy 91 FC 8 * Poule B

TI FMI du 5 décembre 2021 à jouer le 19 décembre 2021

Morsang sur Orge FC 8 / Pays Limours ENT 8 * Poule C (Accord deux clubs via Footclubs).

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Massy 91 FC 8 / Longjumeau FC 8 * Poule B

Wissous FC 8 / St Vrain-Marolles 8 * Poule B

Bondoufle AMC 8 / Gif Sfoc 8 * Poule C

Soisy sur Seine AS 8 / VYC 8 * Poule D

Accord de la Commission.

Match n° 23561924 du 5 décembre 2021

Orsay Bures FC 8 / Aigle Fertoise 8 * Poule E

Lecture de la FMI.

Absence d'Aigle Fertoise.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait d'Aigle Fertoise.

Amende réglementaire à Aigle Fertoise.

Match n° 23561650 du 5 décembre 2021

St Vrain-Marolles 8 / Ulis CO 8 * Poule B

Reprise du dossier (PV du 30 novembre 2021).

Accord tardif de St Vrain-Marolles.

Accord de la Commission.

Le match se jouera le 9 janvier 2022.

Match n° 23561574 du 12 décembre 2021

Fleury 91 FC 8 / Sud Essonne 8 * Poule A

Courriels de Fleury et Sud Essonne.



La Commission reporte la rencontre au 9 janvier 2022, au vu du motif invoqué.

+55 ANS

TI 72 h du 4 décembre 2021 à jouer le 9 janvier 2022

MNVDB FC 10 / Verrières le Buisson 10 * Poule B

Match n° 23875960 du 7 novembre 2021

Etampes FC 10 / VYC 10 * Poule A

Reprise du dossier.

Lecture du courriel de VYC.

La Commission enregistre le 3^{ème} forfait d'Etampes FC.

Etampes FC est forfait général.

Match n° 23876078 du 5 décembre 2021

Saint Michel FC 91 14 / Viry Chatillon ES 10 * Poule B

Demande de Saint Michel FC 91 de changement de date via Footclubs.

Accord de Viry Chatillon ES.

Accord de la Commission.

Le match se jouera le 9 janvier 2022.

Match n° 23875986 du 5 décembre 2021

Air France Paris AS 10 / Sud Essonne 10 * Poule A

Demande de Sud Essonne de changement de date via Footclubs.

Accord d'Air France Paris AS.

Accord de la Commission.

Le match se jouera le 9 janvier 2022.

Match n° 23876076 du 5 décembre 2021

Villabé ETS 14 / Athis-Mons USO 10 * Poule B

Reprise du dossier (PV du 30 novembre 2021).

Accord tardif de Villabé ETS.

Accord de la Commission.

Le match se jouera le 30 janvier 2022.